



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE TRINITÉ-ET-TOBAGO
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 15 mai 2003

Votre Excellence,

C'est pour moi un plaisir de vous accueillir au Vatican tandis que vous présentez les Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Trinité-et-Tobago près le Saint-Siège. Bien que ma visite dans votre pays ait eu lieu il y a plusieurs années maintenant, je me souviens encore de la chaleur et de l'hospitalité avec lesquelles j'ai été reçu. Je vous prie de bien vouloir transmettre mes sincères meilleurs vœux à S.E. M. le Président Richards, ainsi qu'au Premier ministre et au gouvernement, et à tout le peuple de votre bien-aimé pays. Je vous prie de leur transmettre ma gratitude pour leurs salutations et de les assurer de mes prières pour la paix et la prospérité de la nation.

L'engagement constant du Saint-Siège en vue de promouvoir la dignité de la personne humaine est au cœur de son activité diplomatique. Sans la reconnaissance fondamentale et la protection de la valeur incomparable de la personne humaine, les efforts en vue d'atteindre la coexistence pacifique entre les peuples issus de différents groupes ethniques et traditions religieuses demeurent vains. A cet égard, je me réjouis de constater que votre pays reconnaît le besoin urgent pour toute la famille humaine - des personnes aux pays, des organisations régionales aux alliances internationales - d'exprimer de façon tangible et pratique ce que mon prédécesseur, le bienheureux Pape Jean XXIII, identifiait comme les quatre piliers de la paix: la vérité, la justice, l'amour et la liberté. L'efficacité et la nécessité même de ces piliers pour la paix découlent directement du fait qu'ils représentent "quatre exigences précises de l'esprit humain" ([Message pour la Journée mondiale de la Paix 2003](#)). L'édification de la paix dans notre monde trouve donc une base certaine dans le respect de la dignité inviolable de chaque personne.

Dans une société multi-culturelle et multi-religieuse telle qu'elle existe dans votre pays, la nécessité de la reconnaissance et de la protection de la dignité intrinsèque et du caractère distinct de chaque être humain est profondément ressentie. De plus, la recherche de l'unité nationale à travers la diversité et de l'harmonie sociale à travers la tolérance, lorsqu'elle est fermement rattachée à une volonté de défendre les valeurs enracinées dans la nature même de la personne humaine, devient non seulement une question d'acceptation passive, mais un moyen d'enrichissement culturel actif pour tous. En effet, lorsque les différences culturelles et religieuses sont préservées comme des dons, elles manifestent la main de Dieu, qui crée chaque homme et chaque femme à son image et qui seul accorde la plénitude de l'unité à la famille humaine.

Le développement économique authentique, qui comporte toujours un aspect moral, est également d'une importance fondamentale pour le bien-être et le progrès pacifique d'une nation. C'est là que l'exigence de justice est satisfaite (cf. *Sollicitudo Rei Socialis*, n. 10). Le droit à un travail ayant une signification et à un niveau de vie acceptable, l'assurance d'une distribution équitable des biens et des richesses, et l'utilisation responsable des ressources naturelles exigent une conception du développement qui ne se limite pas uniquement à satisfaire des nécessités matérielles. Au contraire, une telle conception doit également souligner la dignité de la personne humaine - qui est le véritable sujet de tout développement - et donc promouvoir le bien commun de toute l'humanité. Bien que cet objectif exige certainement le soutien de toute la Communauté internationale, il est également vrai que l'on peut accomplir beaucoup au niveau du développement régional. Cela exige que le nationalisme exacerbé soit mis de côté afin que la valeur profonde de la solidarité commune puisse trouver une expression dans les accords locaux conduisant à une coopération économique et sociale.

Monsieur l'Ambassadeur, comme vous l'avez remarqué, les citoyens de Trinité-et-Tobago, tout comme de nombreuses personnes dans notre monde, tout en gardant espoir dans l'avenir, souffrent toutefois de graves problèmes sociaux. L'atteinte à la vie de famille, qui semble être un signe tragique de notre temps, revêt plusieurs formes. L'une des formes les plus néfastes de celle-ci est sans aucun doute le commerce et la consommation des stupéfiants, qui représentent une profonde menace pour le tissu social. Ils alimentent le crime et la violence, contribuent à la désagrégation de la vie de famille et à la destruction physique et affective de nombreux individus et communautés, surtout parmi les jeunes (cf. *Ecclesia in America*, n. 24). La dégradation de la personne qui s'ensuit trahit la nature de la vie en tant que don et affaiblit la signification de la plénitude de la vie qui nous a été révélée par Jésus Christ. C'est pour cette raison que j'ai souligné en de nombreuses occasions que "nous sommes ici en présence de l'un des défis les plus urgents avec lesquels doivent se mesurer de nombreux pays dans le monde" (*ibid.*).

Pour sa part, en proclamant l'Évangile de la vie reçu de son Seigneur (cf. *Evangelium Vitae*, n. 2), l'Église catholique désire ardemment promouvoir parmi tous les peuples, et de façon particulière parmi les jeunes, la culture de la vérité et de l'amour qui conduisent à la liberté et au bonheur authentiques. A cette fin, les institutions civiles et religieuses doivent oeuvrer ensemble afin

d'assurer que l'institution sacrée du mariage, avec la vie de famille stable qui l'accompagne, est défendue et promue de tout coeur. Tout espoir de renouveau de la société qui n'adhère pas au dessein de Dieu pour le mariage et la famille est destiné à échouer" (cf. *Familiaris Consortio*, n. 3), car c'est au sein de la vie de famille que la dignité que Dieu a conférée à chaque personne se réalise et s'expérimente en premier lieu. Mais lorsque cette dignité est affirmée à travers des principes d'égalité et de respect pour le bien commun, et protégée à travers le respect de la loi et de l'ordre et par un gouvernement honnête, la société ne peut manquer de s'épanouir. Motivée par l'amour, l'Eglise catholique de Trinité-et-Tobago continuera ainsi de soutenir le mariage et la vie de famille et de les défendre comme "le moyen le plus efficace pour humaniser et personnaliser la société" (*Familiaris Consortio*, n. 43). C'est de cette vision de la vie inspirée par l'Évangile qu'attestent ses écoles, ses institutions médicales et les autres services de charité.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que la mission que vous commencez aujourd'hui contribuera à renforcer les liens de compréhension et de coopération entre Trinité-et-Tobago et le Saint-Siège. Tandis que vous assumez vos nouvelles responsabilités, je vous assure que les divers bureaux de la Curie Romaine seront prêts à vous assister dans l'accomplissement de votre mission. Sur vous et sur vos concitoyens, j'invoque les Bénédiction abondantes de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.21 p.7.

© Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana